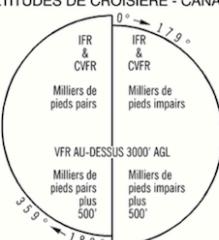


NAV CANADA IFR Low

LÉGENDE

AÉRODROMES		INFORMATIONS D'ESPACE AÉRIEN ET DE ROUTE	
AÉRODROMES	HYDROBASES	VOIES AÉRIENNES ET ROUTES	POINTS DE COMpte RENDU
TERRESTRE	Civil	Données VHF/UHF indiquées en NOIR.	▲ Obligatoire
Mixte Civil-Militaire	Hydrobase	Données LF/MF indiquées en VERT.	△ Sur demande
Militaire		Certaines voies aériennes/routes aériennes VHF/UHF sont établies à partir d'installations LF/MF. Les vols à une MEA sur les portions LF/MF nécessitent un radio compas ADP en bon ordre de marche. Les axes et les relèvements de ces portions sont indiqués en vert.	○ Un radiophare, intersection ou un point de cheminement encerclé signifie un survol avec l'application du RNAV.
Le symbole d'aérodrome noir indique la disponibilité d'accès aux instruments.		— Axe et identification de voie aérienne VHF/UHF.	↗ La flèche pointe vers des aides formant une intersection en l'absence d'autre indication évidente.
Les symboles d'aérodromes sont dans certains cas déplacés pour assurer la netteté de la présentation.		— Axe et identification de voie aérienne LF/MF.	— FIR (Région d'information de vol).
Le nom de l'aérodrome terrestre n'est indiqué que lorsqu'il est différent de la NAVIDA associée.		— Rout aérienne non contrôlée et identification.	— Région de trajectoire vraies.
Le nom de l'hydrobase n'est indiqué que lorsqu'il est différent de l'aérodrome terrestre ou de la NAVIDA associée adjacente.		— Direction des vols aux altitudes paires indiquée par le côté pointu de la case.	— Zone d'identification de la défense aérienne.
AIDES RADIO À LA NAVIGATION ET CASES DES COMMUNICATIONS		— Route communément utilisée ou itinéraire	— Limite de région de contrôle (CTA).
AIDES RADIO À LA NAVIGATION		— Route RNAV fixe de l'espace aérien non contrôlé de niveau inférieur.	— Fuseau horaire observé - Temps universel coordonné (UTC).
Les installations de radionavigation non exploitées par NAV CANADA ou le ministère de la Défense Nationale sont sujettes à interruption ou changement sans NOTAM.		— Route RNAV fixe de l'espace aérien contrôlé de niveau inférieur.	— Frontière internationale.
Les aides VHF/UHF sont illustrées en NOIR.		— Les relevements de référence sont calculés à chaque point de cheminement ou NAVIDA en degrés VRAS dans l'espace aérien intérieur du Nord et en degrés magnétiques dans l'espace aérien intérieur du Sud.	— Région du calage d'altimètre.
Les aides LF/MF sont illustrées en VERT.		— 089 — Radial d'une aide radio VHF/UHF.	— Zone de contrôle de classe "B" à plafond de 3000 pieds ASL. (Altitude au-dessus de l'aérodrome 2700 pieds).
ROSE DES VENTS.		— 089 — Relèvement en rapprochement vers une aide radio LF/MF.	— Zone de contrôle de classe "C" ou "D" telle qu'indiquée, à plafond de 3000 pieds ASL. (Altitude au-dessus de l'aérodrome 2700 pieds).
Orientée vers le nord magnétique sauf dans l'espace aérien intérieur du Nord où les aides VHF/UHF peuvent être orientées vers le Nord vrai ou le Nord du quadrillage. Des dimensions plus restreintes sont utilisées dans les secteurs encombrés.		— 276 — Dans l'Espace aérien intérieur du Sud, les relevements en éloignement LF/MF sont calculés après la déclinaison appliquée à l'aide radio au quart de la distance. Dans l'Espace aérien intérieur du Nord, les relevements en éloignement LF/MF sont calculés à l'aide radio en trajectoires vraies.	— Zone de contrôle de classe "E" à plafond de 3000 pieds AAE, à moins d'être indiqué (AAE altitude d'aérodrome)
VOR	VOR/DME	— 276 — Indicateur d'emplacement d'une installation utilisée avec un radial pour former une intersection en l'absence d'autre indication évidente.	NOTE: Les données sur la CZ ne figureront pas sur les cartes LO lorsqu'elles se trouvent entièrement dans une carte de région terminale.
VORTAC	TACAN	— 276 — Indicateur d'emplacement d'une installation utilisée avec un relèvement en éloignement LF/MF pour former une intersection en l'absence d'autre indication évidente.	— Carte de région terminale
Les symboles peuvent être déplacés pour assurer la netteté de la présentation, cependant les roses des vents sont placées correctement.		— YPE 117.2 — Point de décompte du millage.	ESPACE AÉRIEN À STATUT SPÉCIAL
DME	NDB LF/MF	— HU 296 — Dénote un repère DME. (Distance identique à la longueur du parcours).	CYA - Code d'activités de zone de service consultatif:
DONNÉES DES AIDES À LA RADIONAVIGATION		— 276 — Dénote un repère DME. (Millage encerclé et indiqué en l'absence d'autre indication évidente).	(A) Voltige; (F) D'essai d'aéronav.; (H) Vol libre; (M) Opérations militaires; (P) Parachutisme; (S) Vol à voile; (T) Entrainement.
Aides VHF/UHF et LF/MF co-implantées avec une FSS. DME disponible sur fréquence ou canal indiqué.		— 276 — Millage total entre les aides radio et/ou les points de compte rendu obligatoires.	CYR - Réglementée. CYD - Dangereuse.
Le soulignement indique que cette fréquence ne peut servir aux fins de communication avec l'ATS.		— 48 — Millage entre d'autres points de compte rendu, aides radio et/ou décompte du millage.	Les altitudes s'étendent de la surface jusqu'au et incluant le plafond publié sauf indication contraire. (CZQM) - indicateur de dossier NOTAM.
NOM Ch 102 115.5 YWG	— 48 — MEA (Altitude minimale en route).	— 2600 — 2600 — MOCA (Altitude minimale de franchissement d'obstacle).	É.-U. (y compris l'ALASKA)
N49 55.7 W97 14.3 248 WG	— 2600 — MOCA omis lorsqu'identique au MEA.	— *2300 — *2300 — MOCA omis lorsqu'identique au MEA.	P- Interdite. R- Réglementée. W- Dangereuse. MOA - Zone d'opérations militaires (en VERT).
N49 54.0 W97 21.0	— 2600 — MRA (Altitude minimale de réception).	— MRA 6000 — MRA (Altitude minimale de réception).	DIVERS
Aides VHF/UHF co-implantées avec une FSS. Coordonnées Navaid	— 2600 — Changement de MEA ou de MOCA survenant à une intersection ou à un point de décompte du millage.	— 2600 — Point de changement avec millage jusqu'aux aides radio. (Non indiqué aux points équidistants).	Ce produit est basé sur des coordonnées NAD83.
NOM Ch 98 115.1 YHZ	— 2600 — É.-U. (y compris l'ALASKA)	— MAA 75500 — MAA (Altitude maximale autorisée).	— 5°W — Ligne isogone (2014)
N44 55.4 W63 24.1	— 2600 —	— MAA 75500 — Altitude minimale de zone (AMA)	Circuit d'attente. La vitesse indique la vitesse maximale évaluée du circuit d'attente ou navette.
Aides UHF.	— TWB — Les fréquences placées au-dessus de la ligne étroite des cases NAVIDA sont télécommandées vers la NAVIDA en question. Les autres fréquences au central FSS identifiées sont disponibles. Toutefois l'altitude et la configuration du terrain peuvent déterminer leur réception.	— MAA 75500 — L'espace aérien contrôlé au-dessus de 12500 ASL au Canada.	Les distances sont indiquées en milles marins et les routes en degrés magnétiques sauf dans l'espace aérien intérieur du Nord où les routes sont en degrés vrais (ex. 258T).
Canaux TACAN et DME sans phonie et non soulignés.	— CHADRON CDR — Nom et indicatif pour FSS non associés à une NAVIDA.	— MAA 75500 — Altitude minimale de zone (AMA)	Toutes les altitudes sont ASL à moins d'indication contraire.
NOM Ch 82 UOD	— CHADRON CDR — LES CASES À LIGNES ÉTROITES sans fréquence et sans nom de central FSS indiquent aucune fréquence FSS disponible.	— MAA 75500 — Altitude minimale de zone (AMA)	Les MOCA (ou les MEA lorsque les MOCA sont omis) sont satisfait aux exigences relatives au franchissement des obstacles en se basant sur les conditions ISA (Atmosphère type internationale).
N49 55.7 W97 14.3 DME 113.5	— CHADRON CDR — Nom du Central FSS.	— MAA 75500 — Altitude minimale de zone (AMA)	Les secteurs non colorés (blancs) dénotent des espaces aériens contrôlés.
Aides DME.	— WASHINGTON —	— MAA 75500 — Altitude minimale de zone (AMA)	Les secteurs ombrés (verts) dénotent des espaces aériens non contrôlés.
TACAN mode "Y" doit être utilisé si indiqué.	— WASHINGTON —	— MAA 75500 — Altitude minimale de zone (AMA)	
Aides LF/MF.	— WASHINGTON —	— MAA 75500 — Altitude minimale de zone (AMA)	
Le soulignement indique que cette fréquence ne peut servir aux fins de communication avec l'ATS.	— WASHINGTON —	— MAA 75500 — Altitude minimale de zone (AMA)	
Installation non NAV CANADA / MDN.	— WASHINGTON —	— MAA 75500 — Altitude minimale de zone (AMA)	
Sujet à fermetures imprévues sans NOTAM.	— WASHINGTON —	— MAA 75500 — Altitude minimale de zone (AMA)	
ALTITUDES DE CROISIÈRE - CANADA		ALTITUDES DE CROISIÈRE - É.-U.	
IFR & CVFR		IFR & CVFR	
Milliers de pieds pairs		IFR & CVFR	
Milliers de pieds impairs		IFR & CVFR	
VFR AU-DESSUS 3000' AGL		IFR & CVFR	
Milliers de pieds pairs plus 500'		IFR & CVFR	
Milliers de pieds impairs plus 500'		IFR & CVFR	
0°		0°	
179°		179°	
358°		358°	
180°		180°	
VFR ou VFR AU-DESSUS DE LA COUCHE		VFR ou VFR AU-DESSUS DE LA COUCHE	
Milliers de pieds Pairs +500'		Milliers de pieds Impairs +500'	
WFR ou VFR AU-DESSUS DE LA COUCHE		WFR ou VFR AU-DESSUS DE LA COUCHE	
Milliers de pieds Impairs +500'		Milliers de pieds Impairs +500'	
Pour plus de renseignements sur le caractéristiques de l'espace aérien des É.-U., consulter les publications américaines pertinentes.		Pour plus de renseignements sur le caractéristiques de l'espace aérien des É.-U., consulter les publications américaines pertinentes.	



VFR à plus de 3000' AGL. IFR en-dehors de l'espace aérien contrôlé. IFR à l'intérieur de l'espace aérien contrôlé, suivant les instructions de l'ATC. Les directions sont en degrés magnétiques.

Pour plus de renseignements sur le caractéristiques de l'espace aérien des É.-U., consulter les publications américaines pertinentes.

For more information on the characteristics of the airspace in the United States, refer to the relevant American publications.